



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Vie publique**  
Au cœur du débat public

# Lutte contre les manipulations de l'information : quelle stratégie pour 2026-2030 ?

Publié le 19 février 2026

Temps de lecture 3 minutes

Par : La Rédaction

Dans un contexte de tensions internationales et de multiplication des tentatives de déstabilisation des États démocratiques par la désinformation, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) a présenté la stratégie de lutte contre les manipulations de l'information 2026-2030.

La stratégie nationale de lutte contre les manipulations de l'information pour 2026-2030 a été présentée le 11 février 2026 par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Cette stratégie pose le constat d'une ingérence étrangère croissante dans le paysage informationnel numérique.

## Des risques d'ingérence étrangère intensifiés

La stratégie 2026-2030 évoque les facteurs de menaces du moment :

- un niveau inégalé, à l'ère des plateformes numériques et de l'intelligence artificielle générative, des possibilités de production, de diffusion et d'expression de l'information avec le risque de manipulation induit par le fonctionnement d'algorithmes opaques ;
- une ingérence numérique étrangère liée à l'exploitation malveillante de ces mêmes fonctionnalités dans un contexte de tensions internationales ;
- des plateformes qui reposent sur un modèle favorisant la viralité au détriment de la fiabilité et de la hiérarchisation éditoriale ;
- une confrontation entre la doctrine européenne en matière de sécurisation et de protection des données et la logique commerciale d'acteurs extra-européens dominants.

La stratégie nationale 2026-2030 se concentre prioritairement sur les actions intentionnelles et coordonnées de manipulation de l'information par des acteurs

étrangers. Le texte précise la typologie de la menace : une atteinte potentielle aux intérêts fondamentaux de la Nation, des allégations inexacts ou trompeuses, une diffusion, artificielle ou automatisée, massive, l'implication d'acteurs étrangers étatiques ou paraétatiques.

## Une stratégie autour de quatre piliers

Cette stratégie exposée par le SGDSN repose sur quatre piliers :

- une sensibilisation des citoyens aux risques de désinformation afin de renforcer la résilience de la population ;

- une régulation des plateformes en ligne et des services d'intelligence artificielle générative ;

- un renforcement de la capacité nationale opérationnelle des acteurs institutionnels (Viginum, réseau diplomatique et militaire) et non-institutionnels (filiales de renseignement en source ouverte OSINT acteurs de l'information, journalistes, chercheurs...)

- la structuration d'une communauté européenne de lutte contre la manipulation de l'information avec la mise en place d'une stratégie d'assistance coordonnée pendant les périodes de vulnérabilité liées aux échéances électorales.

Plus concrètement, la stratégie annonce :

- la création d'une Académie de lutte contre les manipulations de l'information au sein de Viginum ;

- le renforcement de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dès le cursus scolaire, dans l'enseignement supérieur et lors des moments d'engagement civique (Journée Défense et citoyenneté, service militaire volontaire, réserve civique...)

- une application plus stricte du règlement européen sur les services numériques (DSA), complété par le code de conduite sur la désinformation engageant les acteurs du numérique et de la publicité ;

- une coordination renforcée en matière de lutte contre la manipulation de l'information avec les pays de l'Union européenne autour d'une doctrine commune : "Chaque État membre doit pouvoir détecter et contenir, avec réactivité, les tentatives d'ingérences numériques étrangères visant ses citoyens, ses institutions ou ses partenaires".